



Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette
Lundi 21 novembre 2022
Péniche Grande Fantaisie



Réunion animée par **Alice TIMSIT**, déléguée du Maire pour le quartier Bassin de la Villette
En présence de **François DAGNAUD**, Maire du 19^e

Ordre du jour

- Présentation des projets passés et à venir du Conseil de quartier
 - Présentation de la révision du plan climat et du dispositif Eco-rénovons Paris +
 - Informations et questions diverses
-

PRÉSENTATION DES PROJETS PASSÉS ET À VENIR DU CONSEIL DE QUARTIER

En présence de membres du groupe référent du Conseil de quartier

Pour rappel, la nouvelle charte des Conseils de quartier adoptée le 9 novembre 2021 prévoit l'organisation d'Assemblées citoyennes en début de chaque année. Ces Assemblées citoyennes ont pour objectif de prioriser deux thématiques de travail pour l'année à venir pour le Conseil de quartier.

Les deux thématiques du Conseil de quartier Bassin de la Villette sont les suivantes :

- Sécurité, droit au sommeil et échanges culturels
- Renaturation de l'espace urbain et aquatique

Pour chaque thématique, sont mis en place des projets projet qui sont des groupes de travail ouverts à toutes et tous chargés de décliner chaque thématique en un projet concret.

Il est encore possible de s'inscrire à l'un des deux groupes projet (ou aux deux) en contactant le bureau des Conseils de quartier dont les coordonnées sont indiquées à la fin du compte-rendu.

Un des grands projets réalisés en 2022 a été l'organisation de l'action CleanUpDay sur l'avenue de Flandre en partenariat avec le Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers et l'association Ric Rac.

Cette année, les projets vont certainement s'inscrire dans la démarche « Embellir votre quartier ».

Quelques idées ont déjà émergé comme un vaste plan de végétalisation sur l'avenir de Flandre et la mise en place de cendriers votants. Cette dernière idée vient d'un constat réalisé lors du CleanUpDay à savoir la présence conséquente de mégots au sol. Cela pourrait faire l'objet d'un projet au Budget Participatif notamment en matière de réduction et de valorisation des déchets sur le Bassin.

Par ailleurs, le Conseil de quartier propose de s'appuyer davantage sur les associations qui participent activement à la vie du quartier et lance un appel aux habitant·e·s pour faire émerger des idées de structures.

PRÉSENTATION DE LA RÉVISION DU PLAN CLIMAT ET DU DISPOSITIF ECO-RÉNOVONS PARIS +

En présence de Philippe MANTE, Conseiller d'arrondissement délégué chargé de la transition énergétique du bâti et du Plan Climat

Révision du Plan Climat

La Ville de Paris a ouvert la révision de son « Plan Climat » permettant d'élaborer un plan d'action opérationnel pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, de manière plus rapide, plus locale et plus juste. La concertation a lieu jusqu'au 15 décembre sur decider.paris.fr.

La Mairie du 19^e organise un atelier de travail autour de la thématique énergie-bâti le **lundi 12 décembre** de 19h à 20h30. Inscription obligatoire à l'adresse suivante : conseilsdequartier19@paris.fr.

Eco-rénovons Paris +

La rénovation des copropriétés à Paris est un enjeu clé pour la transition énergétique et écologique de la Ville et une des mesures majeures de son plan climat. Mais c'est aussi une occasion unique d'améliorer son confort d'hiver comme d'été, son cadre de vie, de valoriser son patrimoine, et de réduire considérablement ses charges dans cette période difficile.

Le dispositif Eco-Rénovons Paris + mobilise encore plus de moyens avec un accompagnement gratuit et personnalisé à toutes les étapes du projet et l'obtention de nombreuses aides pour financer les travaux de rénovation énergétique et environnementale.

Les aides publiques peuvent prendre en charge jusqu'à 40% du montant des travaux d'un projet de rénovation global, et jusqu'à 100% du montant HT des travaux recevables pour les ménages les plus modestes.

La Mairie du 19^e a organisé une réunion publique de lancement du dispositif Eco-Rénovons Paris + le mercredi 7 décembre à la Mairie du 19^e.

POINT SUR LE SUJET DU CRACK

En présence de Marc CHERREY, Commissaire du 19^e

Le Commissaire a rappelé que la nécessité de mener deux fronts communs :

- La sécurité des commerçant·e·s, des habitant·e·s et des usager·e·s du quartier,
- La prise en charge sur un plan médico-social des consommateur·rice·s de crack qui sont en grande souffrance sociale et psychologique.

Le Commissaire a rappelé que la scène ouverte de Forceval avait été démantelé le 5 octobre et que les forces de l'ordre veillaient à ce qu'il n'y ait pas d'effet de report. Des regroupements étaient constatés sur le secteur, notamment sur le quai de seine et à ses abords, avant le démantèlement de la scène de consommation et de trafic de crack de la Porte de la Villette, et continuaient à l'être : les forces de Police sont présentes pour disperser les regroupements et lutter contre le trafic, ils adaptent leur dispositif en fonction de leurs constatations et des signalements reçus.

Les habitants du 19^e ont la possibilité de contacter [la Cellule d'Écoute et de Traitement des Doléances](#) du commissariat du 19^e par mail pour signaler des problématiques rencontrées et échanger avec des agents de police à ecoute19@interieur.gouv.fr. Tout sujet lié à la présence d'usagers de drogues dans l'espace public peut également être signalé à l'équipe de médiation de la Ville de Paris ([mediation-drogue-](#)

riverains@paris.fr), un médiateur ou une médiatrice vous recontactera et l'équipe spécialisée prendra contact avec les usagers de drogues signalés (pour en savoir plus sur les maraudes, [cliquez ici](#)).

L'ensemble des acteurs concernés se mobilise et travaille activement pour trouver une solution pérenne sur les deux fronts évoqués précédemment.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Problème de propreté sur les quais : plusieurs habitant·e·s réclament l'installation de toilettes publiques, notamment sur le quai de la Marne entre le pont de Crimée et le pont de l'Ourcq.
- Alerte sur des nuisances sonores 24h/24 au TEP Reverdy : certain·e·s habitant·e·s demandent la mise en place d'horaires d'ouverture et de fermeture.

Bureau des Conseils de quartier

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

conseilsdequartier19@paris.fr

5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

www.mairie19.paris.fr

Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#)

Twitter : [monquartier19](#)

